

# Conseil de quartier Centre-Village

## Compte rendu de la réunion du 3 janvier 2012

**Lieu :** Mairie, salle Chevalier à 20h00

**Présents :** Rita ASSAF, Josette BIAZZO, Fabienne DEBERNARD, Françoise LEMOINE, Candice MARION, Jean NGAFAOUNAIN, Didier PAYEN, Cécile REMY, David RENOU, Jacques RICHARD, Alberto ROMEO, Pierre ROUSSEAU, Francine SAINT RAYMOND, Jean-Pierre DEPONDT (Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale).

**Absents excusés :** Marie-Claude BROCHOT, Françoise DAVOIGNEAU, David JEAN, Francis LECOMTE et Mohamed MAHIEDDINE (Service Démocratie locale).

**Rédacteur :** Josette BIAZZO

**Destinataires :** Membres du Conseil de quartier, Alexis BIETTE (Maire), Aurélie D'HARTOY (Directrice Générale des Services), Lionel BEAUVALLET (Directeur des Services Techniques), Thierry GASTEAU (Directeur de Cabinet).

### Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu réunion du 22/11/2011,
- 2) Désignation des conseillers de quartier dans les commissions extra-municipales (suite),
- 3) Règles de base du fonctionnement interne du CQ,
- 4) Présentation par chaque conseiller des sujets et problématiques qu'il souhaite travailler au cours de ce mandat,
- 5) Questions sur les différents travaux du mandat précédant,
- 6) Retour sur la réunion du 8/12/2011 (modifications du PLU),
- 7) Définition des axes de travail et organisation,
- 8) Dates des prochaines réunion du CQ (1<sup>er</sup> semestre 2012),
- 9) Point sur l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission extra-municipale de sécurité routière (18/01/2012) et
- 10) Questions diverses.

*Les points 4, 5 et 7 ont été regroupés au cours des débats.*

-----  
1) COMPTE-RENDU REUNION du 22 novembre 2011 : approuvé.

2) REPRESENTANT DU CONSEIL DE QUARTIER DANS COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES (suite):

Le représentant du Conseil de quartier au sein de la commission consultative des services locaux restait à désigner. Cette commission n'est pas « publique », elle est ouverte aux représentants des Conseils de quartier et associations. Elle se réunit, en général, une fois

par an et a pour but d'expliquer le fonctionnement d'un service public (dernier ordre du jour : comment sont fixés les tarifs de cantine ?).

Il est décidé, à la majorité, que le représentant du Conseil de quartier Centre-Village sera désigné quant le thème de la prochaine réunion sera connu, selon les affinités avec le sujet traité.

**Nota** : Fabienne DEBERNARD demande à ce qu'un représentant du CQ CV, ou de chaque CQ, puisse assister à la Commission extra-municipale « Famille »

→ Jean-Pierre DEPONDY donnera une réponse à la prochaine réunion

Quant à la Commission « sociale » il n'y a pas de représentant des CQ

→ Jean-Pierre DEPONDY répond, qu'à sa connaissance, cette commission n'existe pas.

### 3) REGLES DE BASE DU FONCTIONNEMENT INTERNE DU CQ :

La Présidente, Fabienne DEBERNARD, souhaite que les membres du Conseil de quartier respectent les temps de parole et les idées de chacun et que les débats ne soient pas l'objet de polémiques.

Il est rappelé que les membres du Conseil de quartier ne doivent pas joindre en « direct » les différents services de la Mairie.

Toute question, demande, litige et (ou) information doit faire l'objet d'un courriel adressé à Mohamed MAHIEDDINE (avec copies aux membres du Bureau et à Jean-Pierre DEPONDY). Mohamed MAHIEDDINE transmettra au service concerné.

Jean-Pierre DEPONDY fait remarquer que ces règles élémentaires de fonctionnement permettront de « bien travailler ».

**Nota** : Alberto ROMEO apprécie qu'il y ait des représentants de la Mairie aux réunions du Conseil de quartier mais regrette que les services de la Mairie ne soient pas assez à l'écoute des membres du Conseil de quartier donc des voisins. Il pense que si les membres du Conseil de quartier pouvaient joindre les services municipaux en « direct » les délais de réponse seraient plus courts.

**Jean-Pierre DEPONDY donne les 2 informations suivantes :**

→ Le compte-rendu de la visite du quartier faite par la Mairie le 25 juin 2011 est en cours de validation; il sera en ligne prochainement avec des réponses.

→ Mohamed MAHIEDDINE présentera à chaque réunion du Conseil de quartier Centre-Village le tableau d'avancement des « questions/réponses » qui lui auront été adressées par courriel et en réunion.

### 4) - 5) et 7) PROBLEMATIQUES, SOUHAITS ET COMMENTAIRES SUR LE PRECEDENT MANDAT ET PROJETS DE CHACUN DES MEMBRES, AXES DE TRAVAIL :

Ces 3 points sont difficilement dissociables et sont donc traités ensemble..

Chaque membre du Conseil de quartier expose les raisons personnelles qui l'ont amené à participer au Conseil de quartier, ses commentaires sur le bilan du précédent mandat qui lui a été remis et les projets qu'il aimerait voir débattre - et résoudre - au cours du mandat 2011-2014.

Il ressort de l'ensemble de ces exposés que la dynamique première qui anime les membres du Conseil de quartier est le souhait de s'impliquer dans la vie quotidienne de la commune, de participer à son amélioration et d'être à l'écoute des voisins.

Des membres du Conseil de quartier, qui ont participé aux précédents mandats, expriment leur sentiment d'avoir été insuffisamment « entendus » par la Mairie et déplorent la longueur

– parfois démotivante - dans l'obtention des réponses, si ce n'est de solutions. Ils rappellent qu'il aura fallu 3 années pour obtenir un aménagement de la rue Blaise Pascal, qu'il n'y a toujours pas d'aménagement prévu pour les piétons au carrefour en face de la Providence et ceci malgré l'implication très active du Conseil de quartier.

Des membres du Conseil de quartier font remarquer qu'il serait peut-être plus judicieux de hiérarchiser les problèmes et de ne travailler que sur 2 ou 3 points saillants pour être plus efficace, avoir une « écoute » plus attentive de la Mairie et obtenir des réponses concrètes.

Les membres du Conseil de quartier espèrent une amélioration de ces deux points (écoute et délais de réponses) pour le mandat 2011-2014 et, ainsi, de ne plus avoir à douter de l'efficacité et de l'utilité des Conseils de quartier.

**Nota :** Jean-Pierre DEPONDT fait remarquer que la Municipalité n'est pas la seule à décider et que, dans bien des cas, le Conseil Général et (ou) la Communauté d'Agglomération sont impliqués.

*Exemple : la Place de la Division Leclerc qui appartient en partie à la Commune et en partie à la Communauté d'Agglomération. Les aménagements qui ont été faits concernent la partie appartenant à la Commune.*

**Nota :** A ce sujet, un conseiller de quartier demande une réflexion sur l'influence que pourrait avoir le Conseil de quartier sur la Communauté d'Agglomération.

*Pas de réponse, point à revoir lors d'un prochain Conseil de quartier.*

Au terme de ces échanges, de grandes lignes se recoupent qui ont amené les membres du Conseil de quartier à mettre en place des commissions de travail. Certaines d'entre elles seront probablement subdivisées compte tenu de l'importance des sujets traités :

→ Sécurité, circulation, trafic : sécurité routière, sécurité des piétons en général et aux abords des écoles ainsi que dans les zones commerciales, stationnements (aménagement du Mail de Shenefield), trafic venant de la vallée de Chevreuse et trafic dans les rues Nicolas Ledoux et aux Fleurs...etc.

Participants : Alberto ROMEO, Josette BIAZZO, David RENOU, Candice MARION, Pierre ROUSSEAU, Cécile REMY, Françoise LEMOINE et Jacques RICHARD.

**Nota :** Jean-Pierre DEPONDT informe qu'il sera communiqué à la prochaine réunion du CQ des informations sur les aménagements du stationnement du Mail de Shenefield (en épi).

→ Communication avec la Mairie : clarté des documents, gestion des nouveaux habitants et meilleure information sur les grands projets, meilleure écoute des vicinios

Participants : Didier PAYEN et Francine Saint RAYMOND

→ Réseau « fibre optique » : les différentes ASL ont été consultées, des questionnaires ont été remplis mais aucune information en retour depuis (site Quentiop)

Participant : Jacques RICHARD

→ Animations : Rita ASSAF

D'autres points feront l'objet d'une attention particulière au cours de ce mandat, à savoir :

→ Aménagement du « Cœur de village » et du terrain de « la Remise »

→ Social

→ Petits travaux et entretien courants / alertes : ils devraient être plus rapides à obtenir  
*Nota* : Jean-Pierre DEPONDT doit communiquer le numéro de téléphone d'astreinte de la Mairie

*Un conseiller souhaiterait qu'un budget soit alloué pour palier à ces petits travaux d'usage.  
Réponse : Les petits travaux et entretien courants sont de la responsabilité de la Commune ; le rôle des Conseil de quartier est d'alerter la Mairie si l'on détecte un problème ponctuel mais pas de réaliser ces travaux. Une ligne budgétaire existe en Mairie pour les travaux de cette nature.*

→ Respect des trajectoires aériennes

→ Disparition de la statue à l'entrée de la Commune, sa remise en place est-elle prévue ?

*Nota* : Jean-Pierre DEPONDT se renseignera.

→ Attribution et gestion des commerces aux Jardins d'Hélène : la Municipalité n'a pas de pouvoir quant au choix et à la gestion des commerces sur la commune. Elle peut « inciter » certaines implantations pour une durée de 3 ans maximum.

*Nota* : il est demandé à ce que la Mairie indique si des incitations ont été réalisées et, sinon, à ce que le Conseil de quartier soit associé à cette réflexion/réunion.

→ Zone de Carrefour Market : enseigne du style « zone industrielle » plutôt que de celui d'une « zone pavillonnaire », beaucoup trop imposante par rapport à l'environnement où elle se situe. La zone de déchargement est parfois laissée dans un état inadmissible. La sécurité de circulation sur le parking n'est pas satisfaisante.

6) RETOUR SUR LA REUNION DES MODIFICATIONS DU PLU : aucun commentaire sur le compte-rendu jugé satisfaisant.

7) DATES DES PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL DE QUARTIER :

Ces réunions auront lieu de 20h à 22h.

- Mardi 31/01/2012 (ordre du jour provisoire : restitution du 18/01/2012 de la commission de sécurité routière – stationnement sur le Mail de Shenfield)
- Jeudi 22/03/2012 (réunion ouverte aux habitants)
- Mercredi 23/05/2012
- Mercredi 04/07/2012

8) POINT SUR L'ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE SECURITE ROUTIERE :

Le 18/01/2012 réunion de la commission extra-municipale de sécurité routière (ordre du jour en copie, pour information).

Une restitution sera faite à la prochaine réunion du Conseil de quartier.

9) QUESTIONS DIVERSES :

Jean-Pierre DEPONDT informe le Conseil de quartier que l'entreprise Kaufmann & Broad a déposé le 30/12/2011 un permis de construire sur le Centre Village. Des informations précises ne peuvent être communiquées avant la fin de l'instruction du dossier (= 3 mois). Kaufmann & Broad présentera donc ce dossier en mars 2012.

Néanmoins, Jean-Pierre DEPONDT communique au Conseil de quartier, dès aujourd'hui, qu'il s'agit de la construction de 164 logements et de commerces sur une parcelle située rue aux Fleurs (approximativement face à la rue de la Mérantaise) avec parkings en sous-sol avec 3 sorties dont 2 donnant sur la rue aux Fleurs. Les plans sont à priori conformes au PLU et aux précisions apportées par l'étude urbaine présentée en juillet 2011 aux Vicinois.

Shon : 10000 m2

***Compte-rendu rédigé le 6 janvier 2012 et visé par le Bureau le 9 janvier 2012.***